



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX K 33

Enduit de ragréage universel

Avec effet ARDURAPID

Très pauvre en émanation

A base de ciment

Réalisation de surfaces planes, à absorption régulière, prêtes à la pose de revêtements souples, textiles, parquet et revêtements de carreaux.

Épaisseur de couche de 1,5 – 15 mm, allongé jusqu'à 30 mm

Praticabilité après 2 – 3 heures

Pose de revêtement après 1 jour pour épaisseur de couche de 10 mm

Autolissant

Ponçable

Grand pouvoir de remplissage

Pompable

Sans fissurations

Surfaces prêtes à la pose en une seule opération



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Un produit du système ARDEX

Propriétés particulièrement exceptionnelles à l'accrochage avec les colles pour revêtements du sol ARDEX.

Membre de la Communauté des matériaux de pose aux émissions contrôlées
Association enregistrée GEV

Fabricant avec certification
de management de la qualité et
de management environnemental
selon EN ISO 9001/14001

ARDEX GmbH
D-58430 Witten · B.P. 6120
Tél.: +49 (0) 23 02/664-0
Fax: +49 (0) 23 02/664-299
info@ardex.eu; info@ardex.ch;
info@ardex-france.fr
www.ardex.com

ARDEX K33

Enduit de ragréage universel



Domaine d'application :

Pour ragréer et égaliser les chapes en ciment, en asphalte coulé, en sulfate de calcium, les sols en béton et autres supports adaptés avant la pose de revêtements de sol souples, textiles, carreaux et dalles ainsi que parquet.

Pour l'intérieur.

Description:

Poudre grise à base de ciments spéciaux et de matières synthétiques à pouvoir bien dispersant.

En mélangeant la poudre à l'eau, l'on obtient un mortier onctueux, bien coulant, autolissant, pompable, utilisable pendant 30 minutes et ouvert au passage après 2 – 3 heures.

Le mortier durcit rapidement par séchage et hydratation en une masse presque sans tensions, de sorte que la formation de fissures est pratiquement exclue.

Composition :

Ciments spéciaux, copolymères d'acétate de polyvinyle, matières de charges minérales et siliceuses ainsi qu'additifs.

Préparation du support:

Le support doit être sec, solide, porteur, accrochant et sans agents séparateurs.

L'application de primaires est à réaliser avec les produits suivants :

ARDEX P 51 Primaire d'adhérence et de fond en dispersion

ARDEX P 52 Primaire de fond concentré

ARDEX P 4 Primaire polyvalent, rapide pour l'intérieur et l'extérieur

ARDEX P 82 Primaire à base de résines synthétiques

Utilisation:

Verser de l'eau claire dans un récipient propre et ajouter la poudre en malaxant vigoureusement de manière à obtenir un mélange fluide sans grumeaux.

Pour mélanger 25 kg de poudre ARDEX K 33 il faudra env. 5,75 l d'eau.

Par température de 18°C – 20°C, le mortier est utilisable pendant env. 30 minutes.

Les températures plus élevées réduisent le temps d'application et de prise et les températures plus basses prolongent ces temps.

ARDEX K 33 se laisse ragréer facilement et s'écoule si bien qu'en règle générale il n'est pas nécessaire de ragréer une seconde fois ou de poncer.

Pour ragréer de grandes surfaces, le mortier peut être ratissé.

Sur support dense, ragréer en épaisseur min. de 1,5 mm.

Sur les chapes en asphalte coulé de la classe de dureté IC 10 et IC 15, le mortier ARDEX K 33 peut être appliqué en épaisseur de couche de 5 mm. Pour des couches de plus de 5 mm jusqu'à 15 mm d'épaisseur max., ARDEX K 33 est à mélanger avec ARDEX E 25 – Dispersion aux résines synthétiques, dilué 1 : 2,5 avec de l'eau et à allonger avec du sable.

Pompage:

Le mortier peut être mis en œuvre avec des pompes à vis hélicoïdales, à piston ou à mélange continu au débit d'env. 20 à 40 l/mn.

Avant de pomper le mortier ARDEX K 33 allongé avec du sable, il y a lieu de lubrifier l'intérieur des tuyaux avec un mélange obtenu avec un sac d'ARDEX K 33 et d'env. 6 l d'eau. Les barbotines ne doivent pas être utilisées comme lubrifiants. Après toute immobilisation supérieure à 30 minutes, il faudra nettoyer la machine et les tuyaux.

Application du mortier:

Le mortier ARDEX K 33 peut être appliqué, non-allongé, en une seule opération jusqu'à 15 mm d'épaisseur. Pour des couches supérieures à 10 mm jusqu'à max. 30 mm, le mortier est à allonger comme suit :

Agréгат / lavé	granulométrie	Proportions de mélange	
		Mortier	agréгат
sable	0 – 4 mm	1,0 vol.	0,3 vol.
sable	0 – 8 mm	1,0 vol.	0,5 vol.

Généralités:

Par température de 18 à 20°C, les couches ARDEX K 33 sont ouvertes au passage après 2 – 3 heures. Au cas où un ragréage ultérieur est nécessaire, l'effectuer dès praticabilité.

Si la superficie de la surface réalisée avec ARDEX K 33 est déjà sèche, appliquer le primaire ARDEX P 52 / ARDEX P 51 dilué 1 : 3 avec de l'eau.

ARDEX K 33 sèche et durcit rapidement. Les couches d'égalisation jusqu'à 10 mm peuvent recevoir un revêtement après un jour par température de + 18°C à 20°C. Pour les couches plus épaisses le temps de séchage est de 3 jours. Les carreaux peuvent être posés dès praticabilité.

Appliquer ARDEX K 33 par température supérieure à +5°C.

Protéger la couche de ragréage d'un séchage trop rapide dû aux rayons solaires et aux courants d'air.

Important:

Ne pas utiliser ARDEX K 33 à l'extérieur ou dans des endroits constamment mouillés.

En cas de doute, effectuer une surface d'essai.

Remarque:

Peut provoquer de graves lésions oculaires. Conserver hors portée des enfants. Porter des gants de protection. Protéger les yeux. Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Stocker en endroit sec. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte. Continuer à rincer.

Elimination :

Ne pas rejeter à l'égout, dans les eaux ou la nappe néphrétique. Vides les restes de produits des sacs en papier. Les emballages sans aucun résidu sont recyclables (interseroh). Rassembler les restes de produits, les mélanger à de l'eau, laisser durcir et les éliminer dans un centre de collecte des déchets spéciaux.

GISCODE ZP 1 = contient du ciment, pauvre en chromate



0432

ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Str. 45
D-58453 Witten**13****53122****EN 13813:2002****ARDEX K 33**Enduit de ragréage pour sols, autolissant
EN 13813:CT-C30-F7

Résistance à la compression :	≥ 30 N/mm ²
Résistance à la flexion :	≥ 7 N/mm ²
Résistance à l'abrasion selon Böhme :	NPD
Résistance à la traction :	NPD
Valeur pH :	NPD
Réaction au feu :	A2 _{fs} 1

Données techniques selon la norme de qualité ARDEX:

Proportion de mélange:	env. 5,75 l d'eau : 25 kg de poudre soit env. 1 vol d'eau : 3 ¼ vol de poudre
Densité:	env. 1,2 kg/l
Poids du mortier frais:	env. 1,9 kg/l
Consommation:	env. 1,5 kg de poudre / m ² / mm
Temps d'application (+20 °C):	env. 30 mn
Praticabilité/ Maturité de pose pour les carreaux (+20 °C):	env. après 2 - 3 h
Maturité de pose (+20 °C):	env. après 1 jour ; pour couche de plus de 10 mm env. après 3 jours
Résistance à la pression:	après 1 jour env. 15,0 N/mm ² après 3 jours env. 22,0 N/mm ² après 28 jours env. 33,0 N/mm ²
Résistance à la tension-flexion:	après 1 jour env. 4,0 N/mm ² après 3 jours env. 6,0 N/mm ² après 28 jours env. 9,0 N/mm ²
Résistance aux chaises à roulettes:	oui
Ange bleu :	RAL-UZ 113
Marquage selon GHS/CLP :	GHS07 « irritant » Signalisation : attention
Marquage selon GGVSEB/ADR :	aucun
Chauffage au sol:	oui
EMICODE:	ECR 1 Plus - très pauvre en émanation ^{PLUS}
Conditionnement:	sacs de 25 kg net
Stockage:	env. 12 mois, en endroit sec et frais dans l'emballage d'origine fermé. Les sacs entamés sont à refermer hermétiquement.

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.

